



ACCIDENTS DU TRAVAIL

Clinique médicale du PARC

(Île-de-France)

250 salariés

140 lits

Bernard Livernaux,

Responsable administratif et financier, témoigne...

Des exigences
liées à notre
secteur d'activité

“ La clinique médicale du Parc est un établissement de soins de suite. Nous comptons en plus de la clinique, un Ehpad à Saint-Ouen-l'Aumône et un Ehpad en Normandie. Dans un secteur aussi sensible que celui de la santé, les accidents du travail et maladies professionnelles sont assez courants. L'intervention de CTR était souhaitable car nous n'avons pas la capacité en interne de gérer ce type de dossiers qui exige des compétences extrêmement pointues. ”

“ Le cabinet CTR était déjà intervenu en 2008 dans notre établissement dans le cadre de l'optimisation des accidents du travail. La mission avait généré d'importantes économies. Forts de ces résultats et du lien de confiance qui s'est créé, nous avons décidé de poursuivre ce partenariat. ”

CTR,
un choix
naturel

Un audit
minutieux
et structuré

“ Connaissant le principe de l'audit, nous avons préparé l'ensemble des documents à l'intention du consultant (comptes-employeurs, feuilles de calculs...). Ce travail préparatoire nécessite d'y consacrer un peu de temps. Mais les sommes en jeu justifient largement cet investissement initial. ”

“ Les préconisations ont été formulées de manière claire. À l'instar de la première mission, nous avons accepté toutes les recommandations contenues dans le rapport. Il a fallu répondre aux exigences administratives des organismes sociaux car nous avons porté en recours 9 dossiers AT. Au-delà d'une gestion complète des courriers, le consultant a fait preuve d'une technicité et d'un savoir-faire remarquables. ”

Une expertise
technique
pointue

Des résultats
tangibles

“ Nous avons obtenu d'excellents résultats financiers avec 45 000 € d'économies générées. Ces économies sont destinées à être réintégrées dans notre budget de fonctionnement. L'intervention du cabinet CTR nous a également permis de paramétrer notre système de calcul des cotisations. ”

“ Des consultants spécialisés et à l'écoute, des engagements clairs et un système de rémunération transparent sont autant d'atouts dont bénéficie le cabinet CTR. Nous poursuivons d'ailleurs, notre collaboration sur d'autres champs d'expertise. Je suis un client satisfait et entièrement convaincu de l'expertise CTR. Je reconduirai sans aucun doute une nouvelle collaboration sur la tarification accidents du travail et maladies professionnelles dans 3 ou 4 ans. ”

L'instauration
d'une relation
durable

À propos de CTR

Partenaire privilégié des établissements de santé depuis 1997, le cabinet CTR consacre son expérience et son savoir-faire à la gestion de vos ressources.

■ ■ ■ 13 années d'expérience

■ ■ ■ 1100 établissements de santé partenaires

■ ■ ■ 120 collaborateurs

■ ■ ■ 4 bureaux (Paris, Lyon, Toulouse, Montpellier)

CTR, PARTENAIRE DE VOTRE PERFORMANCE

146 bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud cedex
www.ctr-conseil.fr - Tél. : 01 55 39 11 00 - Fax : 01 74 71 05 60